



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Information et communication

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Information et communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150009326

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paul-Valéry Montpellier 3 à Béziers (Site Du Guesclin)

Université Paul-Valéry Montpellier 3 à Montpellier (Site route de Mende et Site Rue Abbé de l'Epée)

- Délocalisation(s) :

Béziers

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master mention *Information et communication* comprend trois spécialités : *Pragmatique de la communication*, *Gestion de l'information et de la documentation* et *Enseignement de la documentation*. Les deux premières spécialités comprennent chacune deux parcours : un parcours professionnel et un parcours recherche. Chacune des deux spécialités présente la même structure pour les deux années : une première année intitulée *Communication* qui est commune aux étudiants de la spécialité *Pragmatique de la communication*, une première année intitulée *Documentation* qui est commune aux étudiants de la spécialité *Gestion de l'information et de la documentation*. Les spécialités couvrent des secteurs professionnels différents : pour la spécialité *Pragmatique de la communication*, c'est le secteur de la communication des organisations qui constitue le débouché principal, pour la spécialité *Gestion de l'information et de la documentation*, c'est le secteur des métiers de la documentation, et de la gestion de l'information et des connaissances qui est l'objectif principal de l'insertion professionnelle. La troisième spécialité vise les métiers de l'enseignement.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Sachant que la spécialité *Enseignement de la documentation* n'entre pas dans le champ de cette évaluation, la mention prépare à la fois à la recherche et aux métiers de l'information et de la communication. Elle couvre deux secteurs professionnels complémentaires : celui de la gestion de l'information et celui de la communication des organisations. Les deux spécialités articulent des enseignements en lien avec l'insertion professionnelle et la poursuite en doctorat. Ce dernier point est bien développé dans les deux spécialités. Les orientations professionnelles sont plus lisibles dans le cadre de la spécialité *Gestion de l'information et de la documentation*, alors que par ailleurs les métiers proposés sont en plus grand nombre et offrent une plus grande diversification que le secteur de la communication dans les organisations privées. L'intitulé même de la spécialité *Pragmatique de la communication* n'offre pas une grande lisibilité professionnelle et scientifique. L'intitulé ne permet pas d'identifier un secteur professionnel et met plutôt l'accent sur une méthodologie plus que sur une approche théorique.

La mention correspond à la seule formation en Information-Communication de l'Université Paul-Valéry. Dans l'environnement régional, la mention est la seule en sciences de l'information et de la communication. Il faut également signaler que la spécialité *Gestion de l'information et de la documentation* propose des enseignements en ligne permettant ainsi de toucher un public aussi national, qu'international. La possibilité de contrat de professionnalisation dans le parcours *Communication des organisations* de la spécialité *Pragmatique de la communication* est également un point à souligner. La mention est adossée à l'équipe du CERIC (Centre d'études et de recherches en information et communication) au sein de l'équipe d'accueil, le LERASS, localisée pour l'essentiel à Toulouse. Le CERIC (Equipe d'accueil 827) est localisé à l'ITIC (Institut de Technosciences en Sciences de l'Information et de la Communication) et reste attaché à l'ED 58 (école doctorale, Langues, littératures, cultures, civilisations). Le LERASS (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) est une équipe de référence en sciences de l'information et de la communication dont les travaux de recherche sont en adéquation avec les formations en information-communication de l'Université Paul-Valéry. Des partenariats existent avec la médiathèque André Malraux de Béziers (convention signée, visites, stages, projets tutorés), avec la délégation régionale de l'ADBS (présentation du secteur et des évolutions professionnelles, intervention dans les enseignements, participation au Consortium délivrant une certification européenne de compétences en documentation), avec la DRAC (direction régionale de l'action culturelle), avec les entreprises et les collectivités territoriales. Des liens sont signalés avec le club de la presse de Montpellier, le rectorat de Montpellier. Des ateliers avec le SCUIO (Service commun universitaire d'information et d'orientation) et la journée annuelle de l'observatoire régional de la communication des organisations complètent les relations avec les milieux socio-professionnels. Au niveau international, un partenariat a été signé avec des universités de Colombie, Brésil, Pérou. Deux consortiums ont été mis en place au niveau de la spécialité *Gestion de l'information et de la documentation*.

Les effectifs en première année de master varient de 140 à 195 avec un taux de réussite allant de 45 % à 63 % selon les années. En matière d'insertion professionnelle 13 étudiants sont insérés en documentation les années 2008-2009 et 2009-2010, mais aucune donnée n'est fournie pour les années suivantes, alors qu'en communication ils sont 63 étudiants insérés (en 2010-2011), puis 81 (en 2011-2012) sans que les données des années précédentes ne soient connues. Pourtant à la lecture des données venant des spécialités, les résultats sont inversés. Le taux d'insertion est plus important pour la spécialité *Gestion de l'information et de la documentation* que pour la spécialité *Pragmatique de la communication*. Le taux d'admis en doctorat est régulier (un à deux par an), mais faible, notamment au regard de l'existence de parcours à finalité recherche. Les résultats de l'enquête de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) en 2012 indiquent que 25 à 30 étudiants diplômés du master (soit 83 %) bénéficiaient d'une activité professionnelle dont la moitié en CDI, avec des postes majoritairement dans le domaine de l'information-communication (voir infra les éléments des spécialités).

Le sous encadrement pédagogique est souligné et l'équipe pédagogique demande un renforcement du nombre des enseignants-chercheurs. Les moyens administratifs sont satisfaisants. Chaque spécialité dispose d'un conseil de perfectionnement qui se tient dans le cadre du parcours professionnel *Communication des organisations* et *Documentation et gestion de l'information*. Il existe depuis 2012 un conseil de perfectionnement de la mention, un comité pédagogique et scientifique de la mention avec une commission de la vie étudiante à laquelle participent des délégués étudiants. L'observatoire de la vie étudiante de l'Université Paul-Valéry met en place un suivi de l'insertion professionnelle dont les données sont disponibles dans le dossier. Ce suivi est complété par des enquêtes menées au sein des départements de ces formations sur les trois dernières années après la fin de la formation. Les recommandations précédentes de l'AERES ont été bien prises en compte : dans la dénomination des intitulés des spécialités, dans l'adossement à la recherche, dans la mise en place d'un tronc commun et dans une meilleure articulation entre intitulés de formation, contenus et secteurs professionnels. Le dossier dispose d'une présentation claire dans



l'ensemble, mais des données manquent ou demeurent imprécises. Le dossier reste parfois trop dans un discours positif et valorisant. Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont présentes et claires.

- Points forts :
 - Pilotage de la mention et des spécialités.
 - Echanges internationaux.
 - Formation à distance pour une des deux spécialités.

- Points faibles :
 - Insuffisance des données sur l'insertion professionnelle.
 - Imprécision sur les stages, notamment en matière de suivi et d'encadrement.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'explicitier davantage l'identité et la finalité de la formation. Il faudrait, à l'avenir, disposer de données plus récentes et plus complètes sur l'insertion professionnelle.

Evaluation par spécialité

Gestion de l'information et de la documentation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paul-Valéry Montpellier 3, Commune : Montpellier, site de Béziers

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Les enseignements (1, 2 professionnel et 2 recherche) sont dispensés sur le site de Béziers (centre Du Guesclin)

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion de l'information et de la documentation* offre une formation à la fois théorique et pratique dans le domaine de la gestion de l'information et de la documentation. La professionnalisation est accentuée et les connaissances et compétences visées mettent l'accent sur la création, l'organisation et la gestion des fonds documentaires, mais aussi sur la gestion d'un centre de documentation pour le parcours professionnel appelé « Documenta ». Le parcours « recherche » comporte des enseignements en sciences de l'information à la recherche ainsi que des aspects méthodologiques de la recherche, appliqués au secteur de la documentation et de l'information (veille, gestion des connaissances, management...).

- Appréciation :

Les objectifs sont à la fois professionnels et scientifiques. La spécialité dispose d'un tronc commun aux deux parcours au semestre 3, renforçant ainsi les passerelles de connaissances entre contenus théoriques et les contenus professionnels.

La spécialité connaît en présentiel un effritement régulier des inscriptions au sein des deux parcours (professionnel et recherche), mais cette baisse est compensée par l'augmentation du nombre d'inscrits en enseignement à distance (EAD) (en 2012, 49 inscrits en EAD et seulement 13 en présentiel).

Ceci indique un bon taux d'attractivité qui est en augmentation. Le dossier fournit des tableaux très clairs concernant le nombre d'admis, le nombre d'abandons et le taux de réussite des étudiants. La formation dispose des enquêtes réalisées par l'OVE (observatoire de la vie étudiante) de l'Université Paul-Valéry, indiquant un bon taux d'insertion professionnelle. La poursuite en doctorat est faible (un étudiant par an en moyenne dans le parcours recherche et dans le parcours professionnel). La formation est bien positionnée, tant sur le plan scientifique (adossement à une discipline) que sur le plan des secteurs professionnels identifiés (et déjà bien organisés). Le taux de réussite est satisfaisant (90,79 % en 2011).

Le pilotage de la formation repose sur trois éléments : le responsable pédagogique, le conseil pédagogique constitué de l'ensemble des enseignants du département, le conseil de perfectionnement relatif à la spécialité, il y a également des échanges informels. Le dossier explique en détail les activités du/de la responsable pédagogique. Le pilotage du parcours recherche n'est pas explicité. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition est présentée (il n'est pas indiqué le rythme de ses réunions) ainsi que son objectif. Le bilan des effectifs et le suivi des étudiants sont clairement présentés, ils indiquent une augmentation du nombre d'étudiants et une attractivité de la formation (nombre d'étudiants en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant).

- Point fort :

- Une bonne politique d'enseignements à distance.



- Point faible :
 - Les données de l'insertion professionnelle sont insuffisantes.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait améliorer le taux de poursuite en doctorat en favorisant des liens plus étroits en particulier au sein du S3 et en rendant attractif, pour les professions concernées, le niveau du doctorat.



Pragmatique de la communication

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

ITIC - Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Pragmatique de la communication* comprend deux parcours, l'un professionnel portant sur la *Communication des organisations*, l'autre recherche intitulé *Pragmatique de la communication et innovation(s)*. La spécialité dispose d'un tronc commun pour les deux parcours en semestre 3 et d'enseignements spécifiques en semestre 4. Elle forme, pour le parcours professionnel, aux métiers de chargé de communication, de consultant, d'attaché de presse, de journaliste d'entreprise, chargé de relations publiques et community manager (ce dernier métier renvoyant cependant à des compétences techniques particulières). Les métiers du parcours recherche sont liés au doctorat. La formation est ouverte à la formation initiale et continue, y compris sous forme d'alternance (contrat de professionnalisation ou stage).

- Appréciation :

Les connaissances reposent sur l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques sur les communications organisationnelles et sur les communications numériques. Les compétences pour le parcours recherche se trouvent dans les capacités de réflexion, de problématisation et de maîtrise méthodologique dans le domaine de thématiques dites « innovantes ». Les compétences pour le parcours professionnel sont clairement identifiées : capacité à établir des audits, maîtrise dans l'élaboration de plans de communication, conception et réalisation de supports de communication... Cependant l'intitulé « pragmatique » ne favorise pas une claire identification des secteurs professionnels couverts.

La spécialité est adossée au CERIC. Les étudiants du parcours recherche sont amenés à rédiger un mémoire, mais peuvent aussi réaliser un stage ; les étudiants du parcours professionnel bénéficient d'une réelle formation en alternance, soit en contrat de professionnalisation (mais un seul en 2012-2013), soit par un stage plus classique. La professionnalisation est aussi assurée par la réalisation d'un journal et l'organisation d'un événementiel.

Le nombre d'étudiants est d'une trentaine (25 en parcours professionnel et cinq en parcours recherche, mais avec une tendance à la baisse dans ce dernier) dont la moitié vient d'autres formations (sauf en 2011-2012 où se note une nette baisse des recrutements extérieurs). Il y a une très faible poursuite d'études en doctorat (une est signalée en 2008-2009 et une autre en 2010-2011, pour les autres années il n'y a « pas de données » selon le dossier). Les taux de réussite variables et pas toujours très élevés pour un M2 (59,5 % en 2008-2009 ou 50 % en 2011-2012, avec un maximum de 87,1 % en 2010-2011). Les données, pas toujours très clairement indiquées, signalent des taux d'insertion professionnelle de 100 % avec des taux qui vont de 62 % à 92 % à propos des étudiants travaillant dans le secteur de l'information et de la communication, à partir de taux de réponse en amélioration (de 40 à 60 %). Le type de contrat n'est pas signalé.

L'équipe est composée de 15 enseignants et de 14 professionnels (qui assurent 150h dans le parcours professionnel, mais aucune dans le parcours recherche). Il y a deux responsables pédagogiques, l'un pour le parcours professionnel, l'autre pour le parcours recherche. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition est indiquée ainsi que le nombre de réunions par an (deux). Il existe un comité de sélection pour examiner les candidatures d'étudiants pour le parcours professionnel en seconde année. La formation est en relation avec l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) de l'université pour la réalisation des enquêtes et le suivi des anciens étudiants ; de manière complémentaire, la spécialité a mis en place un questionnaire d'évaluation et de suivi.



- Points forts :
 - Accentuation de la méthodologie de la professionnalisation (alternance, organisation d'événements).
 - Adossement à une unité de recherche reconnue.
 - Bon Pilotage.

- Points faibles :
 - Faible attractivité de la spécialité.
 - Données insuffisantes sur l'insertion professionnelle.
 - Faible poursuite en doctorat au regard du parcours recherche.
 - Inadéquation enseignements et métiers de la communication dans les organisations.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de revoir l'intitulé de la spécialité pour le rendre plus lisible. Il serait utile d'améliorer le taux de poursuite en doctorat. Enfin, il faudrait éclaircir les raisons des variations d'effectifs et d'insertion professionnelle.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse